

Perspectives MOC



Éditorial Pour une culture du débat citoyen et des formes de démocratie directe

À l'heure où de multiples chapes de plomb semblent s'abattre sur nos épaules - austérité, menaces terroristes, dérèglements climatiques, afflux de migrants...- n'est-il pas temps de refonder le projet démocratique pour penser et décider ensemble des choix de demain ?

Pourquoi tant de critiques, de désintérêt, voire de dégoût vis-à-vis du monde politique ? Pourquoi cette impression que rien ne change, quels que soient les gagnants des élections ? N'y aurait-il plus une gauche réelle capable de creuser plus profondément encore les racines d'une société juste et démocratique ? Que devient le vaste projet émancipateur issu des Lumières qui a vu naître le citoyen avant d'en faire le consommateur sublimé ?

Cessons de prétendre vivre en démocratie quand tant de débats du vivre ensemble sont laissés aux mains d'experts ou de multinationales avides de pouvoir et d'argent. Osons réinventer des formes de participation citoyenne, de démocratie directe pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui. Saluons au passage le Parlement Citoyen Climat mis en œuvre par la Province et le site universitaire d'Arlon : une expérience exemplaire permettant à un panel de citoyens soigneusement tirés au sort d'être formés et animés par des débats en vue de dégager des solutions crédibles face aux enjeux climatiques.

Tant d'autres questions méritent de telles dynamiques.

- La structuration de la société autour de « l'emploi pour tous » ne fonctionne plus. Que fait-on ? Quel genre d'organisation du travail voulons-nous ? Pour produire et réaliser quoi ?

- Nos modes alimentaires posent de multiples questions : de la nourriture parcourant des milliers de kilomètres, de la malbouffe, du gaspillage et des famines... Que fait-

on ? Comment voulons-nous assurer au mieux ce besoin vital pour tous ?

- Les cadres de vie se disloquent : des zones d'habitats de plus en plus éparpillées, des terres agricoles mangées par le béton... Comment concevons-nous un bon aménagement du territoire pour créer des espaces de vie multifonctionnels, conviviaux, et répondant aux enjeux de demain ?

- Le développement technologique nous envahit à vive allure : de nouveaux gadgets de communication, des réseaux dits « sociaux » transforment en profondeur nos modes d'existence, nos rapports aux autres, à nous-mêmes, au temps, à l'espace ; des robots de tous genres s'annoncent dans tous les secteurs... Est-ce bien cela que nous voulons ? Faut-il poursuivre sur cette lancée ? Voulons-nous à l'avenir être subtilement analysés, formatés, surveillés ?

Tant de questions, tant de débats vifs que le monde associatif tente de nourrir et d'animer... ont, hélas, peu de poids sur les décisions politiques qui, elles, sont bien institutionnalisées au sein d'hémicycles soi-disant représentatifs. Et si, au final, la démocratie représentative que nous connaissons aujourd'hui était le meilleur garant d'un conservatisme évident ? Les enjeux et orientations à prendre sont tels qu'il serait grave de les laisser aux mains de quelques-uns, aussi experts ou élus qu'ils soient... ou pire de les laisser aux prises avec les lois du marché. Demandons, exigeons que des conventions de citoyens soient activées, que des formes de démocratie directe soient mises en œuvre à tous les échelons, que la formation et l'éducation se conçoivent dans de telles perspectives...

... En espérant qu'une gauche politique se dégage du lourd courant néo-libéral et retrouve le chemin pour poursuivre l'élan émancipateur du peuple et du bon sens citoyen.

Jean-Nicolas Burnotte

Décembre 2015 - Janvier 2016

Numéro 90

Bimestriel du Moc Luxembourg

Dans ce numéro

- 1** Éditorial
- 2** En bref dans nos organisations (p. 2, 3)
- 3** Faisons connaissance avec...
Véronique Huens et Julie Diseviscourt (p. 4, 5)
- 4** Crise migratoire : quel accueil chez nous ? (p. 6, 7, 8)

En bref dans nos organisations . . .

Camille Hubert rejoint l'équipe du CIEP

Le CIEP compte une nouvelle animatrice depuis le mois de septembre.

Camille Hubert, 25 ans, est titulaire d'un master en animation socio-culturelle et éducation permanente.

Après ses études, elle part au Guatemala pour avoir une expérience de terrain au sein d'une ONG locale active en éducation permanente. Elle aborde des thèmes tels que l'agriculture familiale, l'agro-écologie, l'accès aux terres, les enjeux politiques, les droits sociaux... « Cette expérience m'a énormément appris sur le plan humain, mais aussi sur les enjeux d'un mouvement associatif local ».

Pour avoir une vie professionnelle en adéquation avec ses valeurs, elle a trouvé important de se mobiliser au sein d'un mouvement qui milite pour l'égalité et la justice sociale.

Elle anime des groupes en province de Luxembourg sur les enjeux médiatiques. Elle coordonne également la formation Socrate à Arlon « L'économie a tout prix/pri ».

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Le CETA, cheval de Troie du traité transatlantique !

Trois millions trois cent mille Européens qui demandent l'arrêt des négociations du CETA et du TTIP via une pétition... Deux cent mille personnes qui marchent mi-octobre à Berlin contre les traités de libre-échange... Des communautés locales de toute l'UE qui se déclarent «hors-traité transatlantique»...

Le message est clair : la mise à mort de la démocratie, du droit social, des réglementations environnementales... au profit des intérêts des multinationales, on n'en veut pas !

Le hic, c'est que certains soutiennent mordicus ces traités en expliquant que les reproches faits au TTIP sont de l'ordre du fantasme : il faut attendre le texte final. Sauf qu'on n'aura pas le temps d'organiser la lutte à ce moment-là pour faire entendre notre voix.

Le CETA est un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne dont les négociations ont été bouclées en septembre 2014. Comme il préfigure (sans doute en plus modéré) ce que sera le TTIP, son analyse nous permettra de savoir si les craintes de millions de citoyens européens sont ou non fondées.

Intervenant : **Bruno Poncelet**, animateur au CEPAG et auteur de « *Le grand marché transatlantique, les multinationales contre la démocratie* ». Il se penche sur les différents traités de libre-échange depuis de nombreuses années.

Soirée d'information du collectif « No-TTIP province de Luxembourg »

Mercredi 9 décembre à 20h

A la Haute-école Robert Schuman
64, rue de la Cité
Libramont
Infos : Jean-Nicolas Burnotte
063/218726 ou
jn.burnotte@mocluxembourg.be



* Le collectif No-TTIP regroupe des associations de la province de Luxembourg : ACRF-Femmes en milieu rural, Agir pour la paix, Al-véole Théâtre, CEFOC (Centre de Formation Cardijn), CEPST (Centre d'Education Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs), CIEP (Centre d'Information et d'Education Populaire), CNCD-11.11.11, Colupa (Coalition Luxembourgeoise pour la Paix), CRI-Lux (Centre Régional d'Intégration), CSC, Entraide et fraternité-Vivre Ensemble, Equipes Populaires, FGTB, Le Grand Asile, Lire et Ecrire, Miroir vagabond asbl, MAP (Mouvement d'Action Paysanne), Mutualité chrétienne, Nature Attitude, RWLP (Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté), Périple en la Demeure, Théâtre des Travaux et des Jours, Vie Féminine

Développement territorial et utilisation parcimonieuse du sol

Fait-on un bon usage de la terre aujourd'hui en province de Luxembourg ?

Plusieurs constats dans notre province interpellent. Par exemple, entre 2004 et 2014, 2081 ha de terres agricoles ont disparu au profit de l'urbanisation, qu'elle soit résidentielle, industrielle ou commerciale. Les terrains occupés par les activités industrielles et commerciales augmentent en moyenne de 40 ha par an, soit l'équivalent de 55 terrains de football.

Concernant la superficie occupée par les surfaces commerciales, alors que la moyenne wallonne est de 170 m² par 100 habitants, la province de Luxembourg est à 210, la commune de Messancy à 643. On voit les maisons se multiplier le long de routes. Les Luxembourgeois sont ceux qui utilisent le plus d'espace au sol. Bien que des politiques souhaitent redensifier le territoire, le desserrement et la dispersion de l'habitat continuent. Les chiffres de l'utilisation du sol dans différents domaines, les conséquences, les points d'attention et pistes de réflexion seront présentés et mis en débat.



Intervenant : **Jean-Nicolas Burnotte**, Secrétaire fédéral du MOC Luxembourg et animateur du Groupe de Réflexion sur l'Aménagement du Territoire (GRAT)

L'observatoire politique du MOC

Lundi 14 décembre à 19h30

dans les locaux de la CSC
1, rue Pietro Ferrero à Arlon
Ouvert à tous, entrée gratuite
Infos : François Casterman 063/218738
ou f.casterman@mocluxembourg.be

Attention !!! ANNULATION
Jeudi 10 décembre, la soirée sur la protection sociale en Amérique du Nord dans le cadre du programme « Regards sur le monde » est annulée.

La Grande Région : 20 ans... Et demain ?

Depuis janvier dernier, et pour une durée de 2 ans, la Wallonie a pris en main la présidence de la Grande Région. Cette structure transfrontalière vient de fêter ses 20 années d'existence. Mais sur quoi y travaille-t-on ? Quelles sont les retombées pour la Wallonie et ses citoyens ?

A mi-mandat, quel bilan peut-on tirer de la présidence wallonne de la Grande Région ? En quoi est-elle source d'opportunités pour la province de Luxembourg ? Quels sont les grands projets pour l'avenir ?

Intervenant : **René Collin**, Ministre wallon en charge de la Grande Région

Les mardis de l'actualité

Mardi 12 janvier à 19h30

dans les locaux de la CSC
1, rue Pietro Ferrero à Arlon
Ouvert à tous, entrée gratuite
Infos : Jean-François Rasschaert
063/218728 ou
jf.rasschaert@mocluxembourg.be

Faculté Ouverte Politique Économique Sociale

UCL
Université catholique de Louvain

Master en politique économique et sociale à Arlon

Un master universitaire pour adultes en 2016 pour

- **Comprendre** les enjeux économiques et sociaux qui se posent au sein de la société contemporaine
- **Analyser** les politiques mises en œuvre par les acteurs économiques, politiques et sociaux
- **Elaborer** avec d'autres des projets et des propositions dans un cadre universitaire

Personne de contact :
Thérèse Willot
063/218738
t.willot@mocluxembourg.be
ou
Chantale Grandmaire
www.uclouvain.be/Fopes

Séances informatives :

Mardi 15 décembre 2015 à Arlon
à la CSC à 18h00
1 rue Pietro Ferrero
6700 Arlon

Mardi 19 janvier à Libramont
à la CSC à 18h00
Avenue Herbofin 32a1
6800 Libramont

Faisons connaissance avec . . .



Véronique Huens,
nouvelle animatrice à Vie Féminine...

... l'occasion de présenter les différents projets de Vie Féminine avec
Véronique Huens et Julie Diseviscourt

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Véronique Huens : Je suis une jeune maman originaire du Brabant wallon. Il y a plus d'un an, je suis arrivée en Gaume. Mon mari est originaire de la région. Nous avons envie de nous installer à la campagne.

Quel est votre parcours professionnel ?

VH : J'ai travaillé pendant 11 ans dans l'économie sociale chez SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises). Mon travail consistait à faire de l'éducation permanente avec des travailleurs d'économie

sociale et des citoyens qui désiraient changer l'économie pour trouver des alternatives à l'économie capitaliste. L'objectif était d'encourager, de soutenir la création et le développement d'entreprises à finalité sociale. C'était un combat plus que professionnel... c'était aussi un combat privé. Ce sont des enjeux qui me tiennent très à cœur. C'était passionnant et bien souvent stressant.

En arrivant dans la région, j'ai eu très vite l'information qu'un poste était vacant à Vie Féminine. J'ai postulé et j'ai été engagée. Actuellement, je suis animatrice pour l'antenne d'Arlon. Ce travail consiste à redynamiser toute l'antenne à travers différentes activités (animations, ateliers...) réalisées avec des femmes. L'objectif est de donner aux femmes des outils pour prendre du recul sur notre monde, sur leur situation, sur leur vécu.

Après 11 ans dans l'économie sociale, il m'a fallu plonger dans une autre thématique et je découvre qu'il y a encore des raisons aujourd'hui de se battre, d'être féministe. On a un peu l'impression que tout va bien ou mieux pour les femmes aujourd'hui. Heureusement, à mon arrivée, on m'a donné des outils pour ouvrir mon esprit. Maintenant, je ne vois plus les choses de la même manière.

Ce n'est pas simple d'éveiller les consciences, ni de travailler avec les femmes. Il y a une différence entre le discours intellectuel « féministe » et la réalité sur le terrain au quotidien. Concrètement, les femmes souhaitent se rencontrer, souffler, avoir un moment pour elles et avoir une réflexion sur des questions de fond.



Et que revendique VF de manière générale ?

VH : L'émancipation des femmes et plus d'égalité hommes-femmes. Nous souhaitons une prise de conscience sur les schémas social et culturel (éducation,...) qui amènent la femme à rester dans certains choix de vie (métiers spécifiques, travail moins rémunéré et moins valorisé...). Nous pensons que ces comportements ne sont pas innés mais acquis à travers la société.

Avez-vous d'autres engagements ?

VH : Je continue à m'investir dans l'économie sociale : la coopérative Terre-en-vue, l'Epi (la monnaie locale) et la Halle de Han.

Le bureau des plaintes, c'est quoi ?

Véronique et Julie : Dans chaque province, des bureaux de plainte ont été mis en place pour permettre aux femmes d'exprimer leurs revendications. Toutes les plaintes ont été rassemblées lors de la marche mondiale du 17 octobre et relayées auprès du monde politique.

En province de Luxembourg, nous avons organisé une participation démocratique des femmes à travers un rassemblement le 22 septembre. Lors de cette journée, nous avons affiché les mesures d'austérité que le gouvernement met en place et qui pénalisent les femmes dans leur quotidien.

Trois grandes plaintes ont été retenues par les femmes :

- **Les allocations d'insertion de chômage**
Certains contrats de travail précaires (temps partiel, contrat à durée déterminée...) mettent les femmes dans un parcours de vie fragile et ne leur permettent pas toujours d'avoir droit aux allocations (temps de travail trop court,...)
- **La mobilité et l'emploi**
Actuellement, il est « presque » obligatoire d'accepter un emploi dans un rayon de 60 km. Or, en province de Luxembourg, c'est un peu

compliqué de se déplacer en transport public.

- **Le statut des accueillantes conventionnées**
Depuis 30 ans, nous demandons l'octroi de leur statut complet. C'est un travail principalement féminin et elles n'ont toujours pas de statut. Les accueillantes conventionnées n'ont aucune certitude d'avoir un salaire fixe par mois. L'absence de statut a pour conséquence une pénurie d'accueillantes sur le territoire. Très récemment, nous avons reçu une promesse politique pour un revenu de base garanti (pour 2016). A suivre donc ...

Comment s'organise Vie Féminine dans la province ? Quels sont vos projets ?

VH et JD : Il y a, dans la province, 5 antennes de VF : Arlon, Virton, Aubange, Semois (Florenville-Paliseul-Bouillon) et Centre-Ardenne (Libramont, Bertrix, Saint-Hubert).

Chaque antenne choisit les thématiques abordées en fonction des intérêts des personnes. Mais nous constatons que les thématiques sont similaires : logement, santé, consommation, alimentation...

Arlon (Véronique Huens)

Nous menons tout un travail sur le sexisme dans les publicités et dans les magazines féminins. Même dans ces magazines, on peut avoir un regard critique sur le message qui est envoyé aux femmes. C'est très sexiste. Ça renforce la femme dans des stéréotypes. En 2016, nous allons débiter une réflexion sur le logement pour les aînées.

Virton (Julie Diseviscourt)

Dans le cadre du plan de cohésion sociale de Virton, j'anime un « café-oxygène » qui donne l'occasion aux bénévoles de réfléchir sur leur bénévolat, de souffler (burn-out, manque de renouvellement, sollicitation de plus en plus grande...).

Aubange (Julie Diseviscourt)

On travaille sur l'image de la femme dans la société. C'est le début d'une réflexion qui va durer 2 ans.

Paliseul (Anne Vanderauwera)

Récemment, elles ont travaillé sur un projet de théâtre sur la mobilité et un projet de tricot urbain.

Bertrix (Christine Godard)

Cette antenne travaille sur le logement, la santé, le bien-être des femmes (relaxation, écriture), les comportements éthiques pour un autre monde et l'interculturel.

Et un groupe régional

Un groupe sur toute la région qui réfléchit à l'impact de notre système ultralibéral sur les femmes. Ce groupe s'est associé au CIEP et à Oxfam pour lancer une première conférence sur le TTIP. Plusieurs actions sont en réflexion, dont des conférences à partir de janvier et un stand sur le marché d'Arlon en décembre.

Portrait de Véronique Huens en quelques questions

Et vos vacances de rêve ?

J'ai besoin d'être dans la nature : montagne, mer.

Votre livre préféré ?

En général, les thrillers. Mais un livre m'a beaucoup plu : « 80 hommes pour changer le monde ». Il raconte le parcours de deux jeunes qui sillonnent le monde et vont à la rencontre de projets qui aident à changer le monde.

Ce qui vous rend heureuse ?

Mettre de la musique à fond et danser

Ce qui vous met en colère ?

Les non-dits

Vos plats préférés ?

J'aime les légumes mais les desserts, j'adore...

Appréciez-vous particulièrement une personnalité ?

Pierre Rabhi. C'est un homme qui est parti de rien et qui a créé des choses vraiment importantes en agroécologie. Il m'inspire. C'est beau ce qu'il a fait.

Vie féminine Arlon - Secrétariat
41, rue des Déportés
6700 Arlon
063/22 56 25

Interview : Thérèse Willot

Crise migratoire : quel accueil chez nous ? . . .

L'actualité concernant les demandeurs d'asile alimente beaucoup les discussions. Le CIEP Lux propose un dossier permettant de mettre en perspective quelques questions-clés.



Peut-on parler d'un afflux massif ?

Sur le graphique, on constate une importante diminution de la demande d'asile en Belgique de 2011 à 2013 (de plus de 25.000 à environ 15.000). Cette diminution s'explique par des discours qui visaient à décourager les migrants de venir en Belgique et par une politique plus restrictive menée à l'égard des candidats réfugiés chez nous. Pendant ce temps-là, en Belgique et en Europe, nos gouvernants n'ont pas élaboré une véritable politique d'accueil à long terme qui aurait permis d'anticiper l'arrivée des exilés syriens. Dès lors, depuis 2013, face à un afflux de plus en plus important de personnes déplacées, la Belgique se voit contrainte de rouvrir dans l'urgence des centres qui avaient été fermés et cela coûte cher (cfr infra).

De janvier à octobre 2015, on a enregistré plus de 27.000 demandes d'asile, mais c'est encore incomparable avec l'année 2000 où l'on avait enregistré plus de 40.000 demandes.

On constate que les années avec un afflux plus important correspondent à l'existence de guerres dans certaines régions d'Europe (guerre en ex-Yugoslavie début des années 90, guerre du Kosovo en 99-2000...). L'Union européenne, la Suisse et la Norvège ont accueilli ensemble un peu plus de 300.000 Syriens au 1^{er} septembre 2015 (pour plus de 500 millions d'habitants). A titre de comparaison, le Liban accueille 1,1 million de réfugiés syriens (soit 25 % de sa population) et la Turquie 2,2 millions !

Qui sont-ils ?

Au mois d'octobre 2015 en Belgique, 31,1 % des demandeurs d'asile étaient d'origine syrienne, 24,5 % afghane, 15,6 % irakienne et 3,5 % somalienne. Ceci représente 75 % des candidats réfugiés en Belgique.

Pourquoi ici ?

Pour mieux comprendre l'afflux actuel, il faut considérer que le phénomène des migrations se déroule en trois temps. Dans un premier temps, les personnes se déplacent à l'intérieur du pays dans des

zones plus calmes ; dans un second temps, elles rejoignent les pays limitrophes en espérant un retour rapide au pays ; mais quand les conditions dans les camps de réfugiés deviennent intolérables et qu'il n'y a plus d'espoir, elles cherchent l'asile dans des pays plus lointains, comme en Europe, une Europe qui n'est plus perçue comme un eldorado mais une destination parmi d'autres.

Il est nécessaire de relativiser le nombre de migrants. Les médias insistent sur un afflux de masse, mais selon Eurostat et le CGRA il y a eu 17.213 demandes d'asile en Belgique en 2014. Ce n'est pas démesuré par rapport à la population belge et par rapport aux pics de demandes en 2000 ou en 2011 (voir graphique).

Les réfugiés en province de Luxembourg

L'accueil est essentiellement géré par la Croix-Rouge et Fedasil. La province de Luxembourg accueillera bientôt 10 % des demandeurs d'asile de notre pays, ce qui représentera environ 3620 places d'ici fin 2015. En termes de proportion, 33% de la capacité d'accueil de la Croix Rouge se trouve en province de Luxembourg. Au niveau de Fedasil, ce ratio est de 20%. Notons que les CPAS d'une vingtaine de communes mettent également des logements à disposition via les Initiatives Locales d'Accueil (ILA).

Selon Nicolas Contor du CRILUX, il est difficile de penser l'intégration à long terme quand, dans les faits, on constate que les réfugiés ne restent pas dans la province de Luxembourg. Plus largement, seulement 25 à 30 % des réfugiés reconnus en Belgique restent en Wallonie, alors que les autres se rendent à Bruxelles ou en Flandre. De plus, parmi ceux qui restent en Wallonie, la plupart vont dans les grandes villes (Liège, Charleroi ...) où ils ont plus de facilités en terme de mobilité, pour trouver un emploi mais aussi pour retrouver des membres de leur communauté. Il faut insister sur une intégration durable, avec de la cohésion sociale, de la sensibilisation auprès des citoyens, afin de laisser la possibilité aux personnes qui le souhaitent de rester en province de Luxembourg.

Comment sont-ils répartis ?

11 centres en province de Luxembourg :

Henri Dunant (Croix Rouge) – HOTTON : **411 places**
 Couleurs du Monde (Croix Rouge) – RENDEUX : **308 places (dont 100 de transit)**
 Jastrée (Croix Rouge) – BARVAUX-SUR-OURTHE : **95 places**
 Belle Vue (Mutualités socialistes) – EREZEE : **47 places**
 Des Racines et des Ailes (Croix Rouge) – MANHAY : **170 places**
 Bovigny (Fedasil) – BOVIGNY : **430 places**
 Beho (Croix Rouge) – BEHO : **70 places**
 Les Fourches (Croix Rouge) – HERBEUMONT : **469 places**
 Sainte-Ode (Croix Rouge) – SAINTE ODE : **500 places** – En cours
 Centre de Fraiture (Croix Rouge) – VIELSALM : **150 places** – En cours
 Centre de Stockem (Croix Rouge) – ARLON : **970 places** – En cours

TOTAL : 3.620 places (+295 places en ILA au 22/09/2015)

Ce qui représente 1 % de la population totale de la province

Source : CSC – Novembre 2015

Le coût de l'accueil des demandeurs d'asile

D'aucuns prétendent qu'un demandeur d'asile touche 38 euros par jour, soit environ 1140 euros par mois. Cela n'est pas exact et Théo Francken, Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, a démenti cette affirmation. Mais alors, à quoi correspond ce chiffre ? Il s'agit en fait du montant généralement alloué par Fedasil aux opérateurs tels que la Croix-Rouge ou les CPAS pour chaque demandeur d'asile adulte pris en charge. Cette somme couvre l'ensemble des coûts liés à l'accueil : logement, nourriture, frais de personnel... De tout cela, le demandeur d'asile reçoit 7,40 euros par semaine s'il est adulte, ou 3,80 euros s'il est mineur. Il peut éventuellement gagner quelques euros en plus en effectuant des travaux communautaires (nettoyage des sanitaires, vaisselle, petits travaux de bricolage...).

Pour faire face au besoin criant de places d'accueil, Fedasil a lancé un appel d'offre à l'égard des acteurs du secteur marchand. La différence avec les opérateurs externes traditionnels (Croix-Rouge, Ciré...), c'est que le secteur privé fixe son prix, à prendre ou à laisser. Dans certains cas, on parle d'un subside de 60 euros par adulte et 40 euros par enfant qui est alloué.

Même si ces nouveaux acteurs de l'asile ont un cahier des charges assez lourd à respecter, on peut craindre une recherche du profit au détriment de la qualité de l'accueil (cfr page 8), mais aussi une hausse des dépenses de Fedasil vu le surcoût de 50% par rapport aux places d'accueil des autres réseaux.

Parmi les plus gros postes de dépenses de Fedasil, on retrouvait en 2014 le versement des subsides aux autres opérateurs qui accueillent les demandeurs d'asile (193 millions) et, du côté des dépenses propres aux centres Fedasil, les frais de personnel (56 millions), l'hébergement (11 millions) et les frais médicaux (11 millions). Pour 2014, le total des dépenses de Fedasil s'est chiffré à un peu plus de 284 millions d'euros. Cela semble beaucoup mais ne représente que 0,15% des dépenses publiques. Et c'est bien peu en regard du coût humain des migrations. Entre janvier et novembre 2015, on dénombrait - déjà - 3200 candidats à l'exil morts aux portes de l'Europe.

Comment venir en aide aux migrants dans notre province ?

Il n'est pas toujours facile de savoir comment aider les migrants. Voici quelques pistes :

Le guide du migrant : répertoire des aides proposées aux migrants dans les principales communes de la province :
<http://www.leguidedumigrant.be>

Plateforme d'aide aux migrants sur facebook :
 welcome in Arlon ou mob-e-lisation citoyenne

Croix Rouge (Comité provincial) à Arlon : 063/221010
Centre d'accueil le plus près de chez vous (voir avec votre commune)

Pour un accueil de qualité.

Un peu plus de 3600 places seront ouvertes aux demandeurs d'asile d'ici la fin de l'année dans notre province. Le Luxembourg prend donc toute sa place dans la solidarité belge en matière d'accueil. Un beau défi à relever, mais qui n'est pas simple et qui soulève de lourdes questions en terme de qualité.

En effet, les pouvoirs publics ont bien du mal à répondre, dans l'urgence, aux besoins qui émergent. Rappelez-vous Bruxelles cet été, où ce sont les organisations citoyennes qui ont dû pallier tant bien que mal le manque d'organisation du gouvernement et qui ont pu apporter, dans un premier temps, aide et soutien aux demandeurs d'asile.

Aujourd'hui encore, les responsables politiques cherchent des solutions pour ouvrir, rapidement, de nouvelles places. Une des propositions est de confier cette responsabilité au secteur privé (par exemple, l'alimentation des réfugiés dans le centre de Stockem sera assurée par le privé). Les organisations syndicales (la CSC et la FGTB) tirent la sonnette d'alarme. En effet, les demandeurs d'asile risquent alors de devenir une « marchandise » comme une autre, sur laquelle les entreprises peuvent « spéculer » et faire du profit. Là où les structures publiques (centre Fedasil) réinjectent les éventuels

surplus budgétaires dans le secteur public, « *les entreprises privées auraient le droit de faire du bénéfice sur la détresse des hommes et des femmes qui souffrent et meurent aujourd'hui* » disait Bruno Antoine, Secrétaire Fédéral CSC Lux le 13 novembre dernier lors d'une manifestation à Virton.

Un accueil de qualité passe aussi par de bonnes conditions de travail au sein des structures d'accueil. Pour assurer le fonctionnement des centres, près de 300 emplois vont être créés dans la province. Mais ces contrats sont précaires : des contrats à durée déterminée de trois mois, renouvelables. Impossible dans ces conditions de construire un projet d'avenir pour les travailleurs sociaux, ni de réaliser un véritable travail de relation humaine avec les migrants.

Ce que réclament les organisations syndicales, c'est une véritable politique d'accueil des demandeurs d'asile, anticipative, étudiée sur du moyen et long termes et réalisée en concertation avec tous les acteurs du secteur. Le centre Fedasil de Virton par exemple, a été fermé brutalement en décembre 2014. 130 résidents ont alors dû se tourner vers d'autres structures et 49 emplois ont été perdus. Or, aujourd'hui, les places d'accueil manquent.



« Que l'on s'occupe d'abord de nos pauvres et de nos chômeurs ! » Qu'en pense le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté ?

Le RWLP pense que si des phénomènes de concurrence existent peut-être (accès au logement, engorgement de services sociaux...), ils ne sont dus qu'au manque d'organisation, de prévoyance et à un sous investissement permanent.

Le RWLP insiste sur le fait que de nombreuses études montrent les apports pertinents et enrichissants de l'installation de personnes d'origine étrangère chez nous... tant au plan financier que social et en ressources humaines.